

Intervention lors de l'AG du 09 06 16

Jean-Pierre Ottavi, Actionnaire, salarié, élu secrétaire de l'intersyndical CFDT-CGT-FO-SUD, élu secrétaire du Comité Européen.

Fin mars 2009 les chiffres sont publiés faisant apparaître un résultat net négatif de – 1.9 milliards d'€ à comparer au – 23 millions d'€ de 2007, un chiffre d'affaire en baisse de 4,8 milliards d'€ à comparer au 5.5 milliards d'€, et des fonds propres négatifs de 134 millions d'€ à comparer au 2 milliards d'€ de l'année précédente.

Que s'est il passé en 2008 pour avoir une entreprise dans cet état ?

En mars 2008, F.DANGEARD PdG de Thomson quitte le groupe avec un chèque de 2.6 millions d'€.

M.DE CARBONNEL recherche un nouveau dirigeant et devrait recevoir, si nous validons la motion, 60 000€ à ce titre.

Pendant ce temps, M.WALDRON, directeur financier, devient DG et devrait percevoir, toujours si nous validons la motion, 360 000€ pour avoir assuré l'intérim.

M.ROSE, venant d'Alcatel-Lucent, prend ces fonctions en septembre 2008.

Les premières décisions tombent en janvier 2009 : la vente de l'activité Grass Valley, PRN, Screenvision, pour une sortie de CA de 1.1 milliards d'€, avec quelques semaines plus tard la publication des résultats 2008.

En tant que salarié nous avons vu pendant près d'un an un groupe sans dirigeant, ceux en place gérant les affaires courantes. Nous sommes resté dans l'attente, avec pendant ce temps des concurrents qui continuent à progresser tant dans les technologies que dans l'augmentation de leurs parts de marché.

Maintenant en tant qu'actionnaire je me pose la question de la véracité des comptes du groupe Thomson. Comment peut-on passer sur une seule année une perte d'actif de 1.6 milliards d'€ entraînant le non respect des covenants, donc l'exigibilité de la dette dès 2009 ? Pourquoi dès la publication des résultats du 1^{er} semestre 2008 le groupe Thomson n'a pas informé les actionnaires de ce risque de dépréciation massif des actifs ?

Soit les comptes 2007 ont été un peu trop disons optimiste soit les comptes 2008 sont trop pessimiste ce qui arrive systématiquement lorsqu'un nouveau dirigeant arrive dans un groupe pour charger les résultats sur le compte du prédécesseur et pour afficher de meilleurs résultats l'année suivante.

En tout état de cause si les comptes 2007 ont été sous estimés pour améliorer le bilan je demande que Thomson entame des poursuites de l'ancienne équipe pour tromperie sur la publication de résultats 2007.

Si c'est les comptes 2008 qui ont été plombés pour mettre la pression sur les actionnaires qui en cas de faillite perdraient toutes leurs mises, sur les banques qui ne pourraient pas récupérer l'intégralité de leur investissements, et si, profitant de la crise le groupe réduit sa dette sur le dos des banquiers, je demande en tant qu'actionnaire la démission de la nouvelle équipe dirigeante.

Vous nous annoncez que les discussions avec les banquiers se passent bien. Vous nous annoncez un recentrage sur un nouveau cœur de métier. Vous nous promettez un meilleur avenir. Mais vous continuez finalement la même politique que vos prédécesseurs : vente d'activités, recentrage du cœur de métier et promesses.

Je vous demande de changer cette stratégie qui a ruiné le groupe Thomson, qui a fait disparaître plus de 40 000 emplois en 7 ans, qui a réduit le groupe à une dette de 2.1 milliards d'euros essentiellement liée aux restructurations.

Pour cela en tant qu'actionnaire et représentant des salariés je propose de conserver les activités de Grass Valley dans le groupe et le dernier site de production de masse d'Angers.

Vous savez parfaitement que Technicolor va devoir faire fasse dans les années à venir à une baisse massive des ventes de DVD. Vous savez parfaitement que la postproduction de Technicolor comme la duplication peut s'effondrer par le simple fait par exemple que des scénaristes se mettent en grève. Vous savez que la vente de services aux majors américains s'appuie sur le carnet d'adresse du dirigeant actuel de Technicolor, avec comme corolaire le risque que cela implique pour Thomson en cas de départ de cette personne. Vous savez que la duplication des films 35 mn va s'effondrer avec la dématérialisation du film.

Le maintien de Grass Valley comme notre usine d'Angers dans le groupe est une source de diversification des activités avec des cycles de revenus différents de Technicolor comme de celle des décodeurs. C'est aussi une source des futurs brevets qui fonctionnent déjà aujourd'hui.

En effet comment faire du brevet et surtout de la licence qui ne seraient pas lié à des produits ?

Je demande la démission du conseil d'administration. Car c'est ce conseil qui depuis 8 ans à valider la stratégie des différents mandataires de ce groupe et qui l'a mis dans les difficultés d'aujourd'hui.

Enfin pour ne pas abuser de mon temps de parole, Pourquoi une stratégie de vente des activités qui a ruiné le groupe pourrait fonctionner demain ? La prochaine étape sera-t-elle la vente des décodeurs, en passant par la vente des DVD ? Qui acceptera de financer notre développement si les banquiers sont aujourd'hui obligés pour ne pas tout perdre de rentrer dans l'actionariat du groupe ? Où trouver des actionnaires qui serait assez fou pour investir dans un groupe dont les actifs fondent à vue d'œil, où d'année en année le chiffre d'affaire se réduit, les marges d'effondrent et les dettes se négocient via une menace de dépôt de bilan ?

Je vous remercie